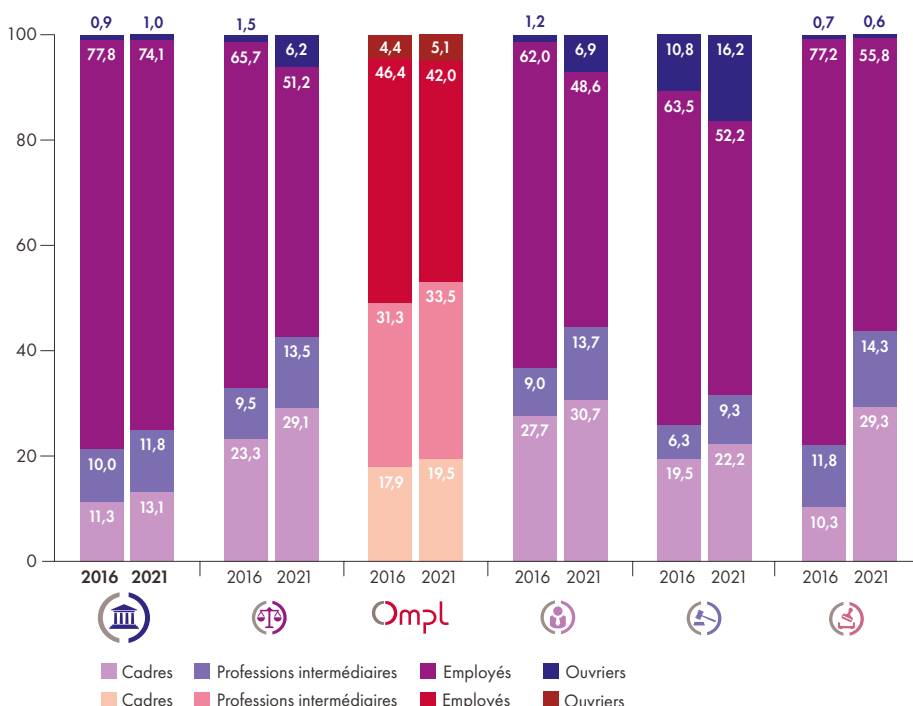


Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS/DSN fournies par l'Insee et de prévisions statistiques. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.

Répartition des salariés par catégorie sociale (%)



Sources : Insee, DADS/DSN, 2016-2021.

PRÉPONDERANCE DES EMPLOYÉS

- La catégorie des employés rassemble la plus grande part des salariés de la branche (74,1 %). Avec un écart de + 61 points, elle est nettement plus représentée que les cadres qui forment la deuxième catégorie la plus importante (13,1 %). Par rapport à 2016, la part des cadres a varié de + 1,8 point et celle des professions intermédiaires de + 1,8 point.

En revanche, la proportion des ouvriers (+ 0,1 point) a eu tendance à stagner alors que la part des employés (- 3,7 points) s'est repliée.

- Au niveau du secteur, le sens des variations est similaire à celui de la branche mais les ordres de grandeur diffèrent sensiblement :

- progression de la part des cadres (+ 5,8 points), des professions intermédiaires (+ 4 points) et des ouvriers (+ 4,7 points) ;
- tendance à la baisse pour les employés (- 14,5 points).



Catégorie sociale : la catégorie sociale « cadres et professions intellectuelles supérieures » telle que définie par l'Insee est plus large que les seuls « cadres » au sens statutaire. Elle comprend également des professions qui requièrent des connaissances très approfondies sans pour autant bénéficier du statut de cadres.

L'appellation « professions intermédiaires » regroupe des individus qui occupent une position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution (ouvriers ou employés). Elle comprend les techniciens, agents de maîtrise, infirmières, dessinateurs, préparateurs en pharmacie...

Dans le contexte des branches professionnelles des professions libérales l'appellation « ouvriers » de l'Insee concerne essentiellement les ouvriers de maintenance, de nettoyage, les chauffeurs livreurs...

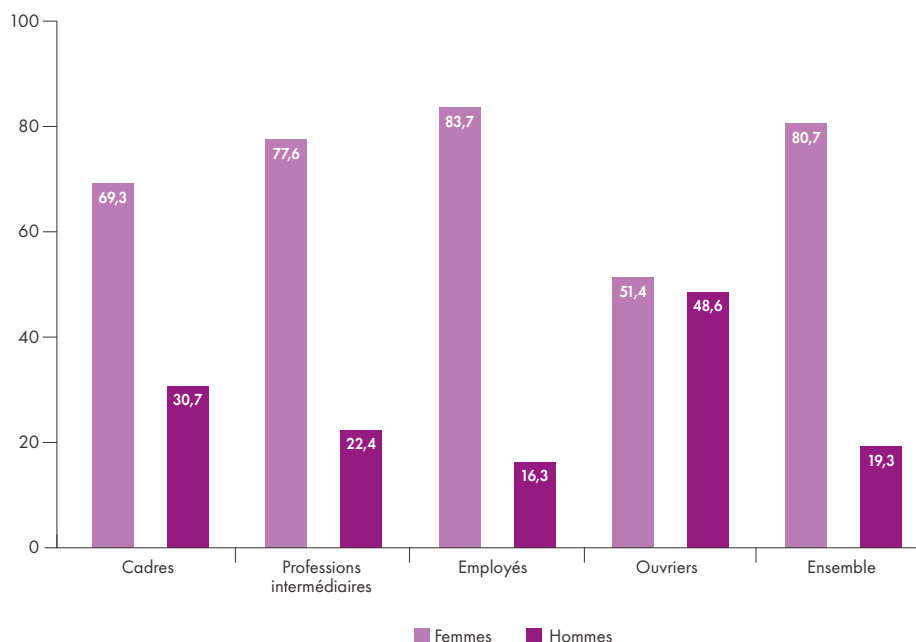


FORTE FÉMINISATION DES EMPLOYÉS

Au regard de la proportion de femmes, les catégories sociales sont très inégalement féminisées.

- Le taux de féminisation est maximal chez les employés (83,7 %) et il excède de 3 points celui de la branche dans son ensemble (80,7 %), alors qu'il est minimal pour les ouvriers (51,4 %).
- En retour, les hommes sont surreprésentés parmi les cadres (30,7 %) et les ouvriers (48,6 %) alors qu'ils ne représentent que 19,3 % de l'ensemble des effectifs.

Répartition des genres par catégorie sociale (%)



Source : Insee, DSN, 2021.

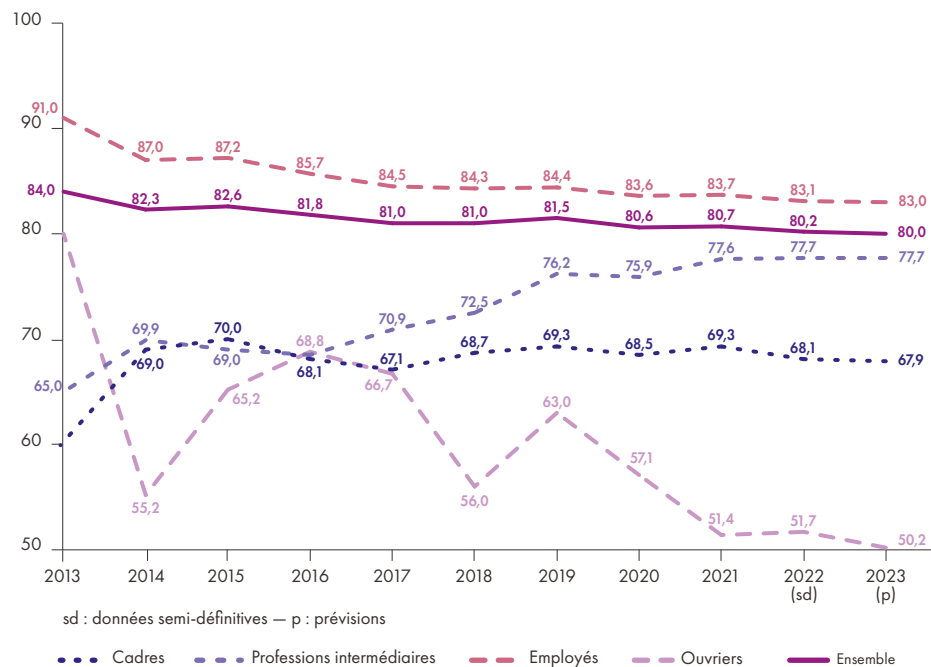


RECU DU TAUX DE FÉMINISATION

Si, par rapport à 2013 le taux de féminisation de la branche tend à fortement reculer (– 4 points selon les prévisions pour 2023), l'évolution au sein des différentes catégories sociales présente quelques nuances :

- les ouvriers (– 29,8 points) et les professions intermédiaires (+ 12,7 points) sont caractérisés par les évolutions les plus remarquables. Selon les estimations, leurs taux de féminisation respectifs devraient atteindre 50,2 % et 77,7 % en 2023 ;
- en revanche, les deux autres catégories connaissent des évolutions plus limitées sur la période : + 7,9 points pour les cadres et – 8 points pour les employés.

Évolution du taux de féminisation par catégorie sociale (%)



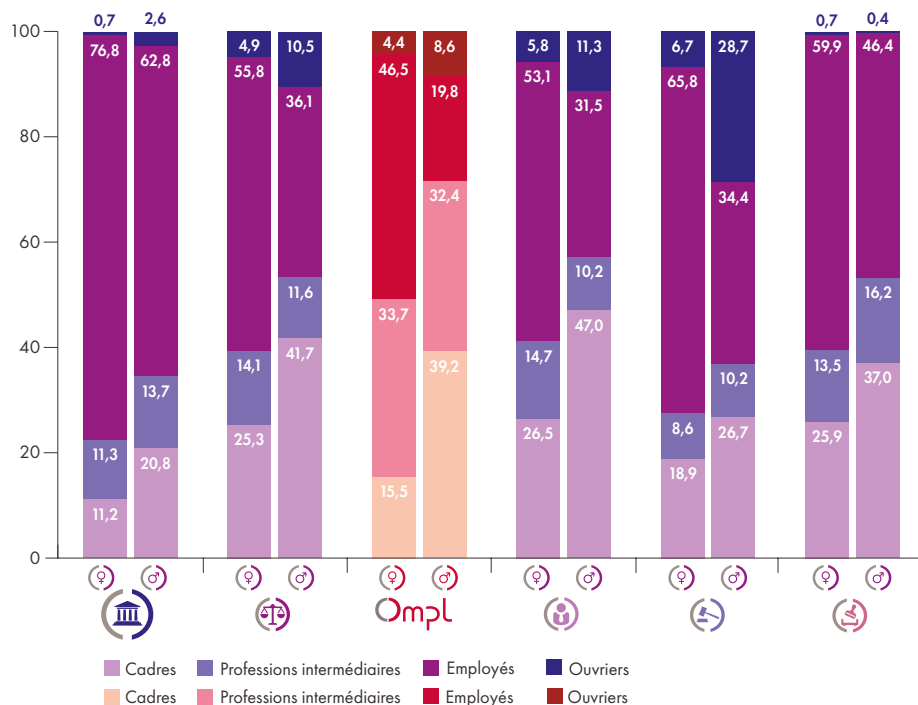
Sources : Insee, DADS/DSN, 2013-2021, estimations.



FEMMES PLUS SOUVENT EMPLOYÉES

- Au niveau de la branche, par rapport à la répartition observée pour leurs homologues masculins, la part des employés est beaucoup plus importante chez les femmes. Elle atteint 76,8 % contre 62,8 % pour les hommes, soit un différentiel de + 14 points pour les femmes. Avec un écart de + 9,6 points en faveur des hommes, les cadres constituent la seconde catégorie sociale la moins équilibrée entre les genres.
- Au niveau du secteur, la fréquence des employées est nettement moins marquée pour l'ensemble des femmes (55,8 %). Pour cette catégorie sociale, le différentiel entre les genres est plus important que celui de la branche : la part est supérieure de + 19,7 points chez les femmes.

Répartition des salariés par catégorie sociale et genre (%)



Sources : Insee, DADS/DSN, 2016-2021.



91,1 % DES SALARIÉS DANS 14 PROFESSIONS

La PCS-ESE (nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles des employeurs privés et publics) de l'INSEE sert aux employeurs pour codifier la profession de leurs salariés dans les enquêtes statistiques, les déclarations et les formulaires administratifs.

Dans la branche, quatre professions regroupent 61,9 % des salariés :

- les secrétaires (25,6 %) ;
- les employés qualifiés des services du personnel et des services juridiques (13,1 %) ;
- les employés administratifs qualifiés des autres services des entreprises (12,6 %) ;
- les employés qualifiés des services comptables ou financiers (10,6 %).

Ventilation des principaux effectifs salariés par PCS détaillées⁽¹⁾

Type de métier	PCS-ESE	2016		2021	
		Effectif	Part (%)	Effectif	Part (%)
Exercice partiel du métier	372e - Juristes	123	3,7	144	4,3
Soutien au métier	461b - Secrétaires de direction, assistants de direction (non cadres)	56	1,7	52	1,6
	461c - Secrétaires de niveau supérieur (non cadres, hors secrétaires de direction)	60	1,8	56	1,7
	461e - Maîtrise et techniciens administratifs des services juridiques ou du personnel	121	3,6	134	4,0
	543e - Employés qualifiés des services du personnel et des services juridiques	428	12,8	436	13,1
Soutien à l'entreprise	372a - Cadres chargés d'études économiques, financières, commerciales	37	1,1	43	1,3
	373c - Cadres des services financiers ou comptables des petites et moyennes entreprises	56	1,7	78	2,3
	373d - Cadres des autres services administratifs des petites et moyennes entreprises	108	3,2	110	3,3
	461d - Maîtrise et techniciens des services financiers ou comptables	34	1,0	63	1,9
	542a - Secrétaires	1 094	32,8	855	25,6
	543b - Employés qualifiés des services comptables ou financiers	326	9,8	354	10,6
	543c - Employés non qualifiés des services comptables ou financiers	48	1,4	68	2,0
	543g - Employés administratifs qualifiés des autres services des entreprises	409	12,3	419	12,6
	543h - Employés administratifs non qualifiés	189	5,7	228	6,8

Sources : Insee, DADS/DSN, 2016-2021.

(1) : Seules les PCS-ESE regroupant plus de 1 % des salariés en 2021 sont comptabilisées.



Exercice total du métier : salariés dont le diplôme permet d'exercer l'ensemble des tâches propres à l'activité libérale de l'entreprise (architectes salariés, experts en automobile salariés, médecins salariés, chirurgiens-dentistes salariés, pharmaciens salariés, vétérinaires salariés, huissiers de justice salariés, commissaires-priseurs salariés, mandataires et administrateurs judiciaires salariés, avocats salariés...).

Exercice partiel du métier : salariés dont la certification permet d'exercer une partie des tâches propres à l'activité libérale de l'entreprise (préparateurs en pharmacie, juristes, techniciens de laboratoire, dessinateurs en bâtiments...).

Soutien au métier : salariés réalisant des tâches en soutien de l'activité libérale (assistantes dentaires, auxiliaires vétérinaires, assistantes juridiques, secrétaires, ouvriers qualifiés...).

Soutien à l'entreprise : salariés réalisant des tâches en soutien à l'activité de l'entreprise (comptables, standardistes, employés administratifs, chargés des ressources humaines...).



EMPLOIS EN SOUTIEN DE L'ENTREPRISE

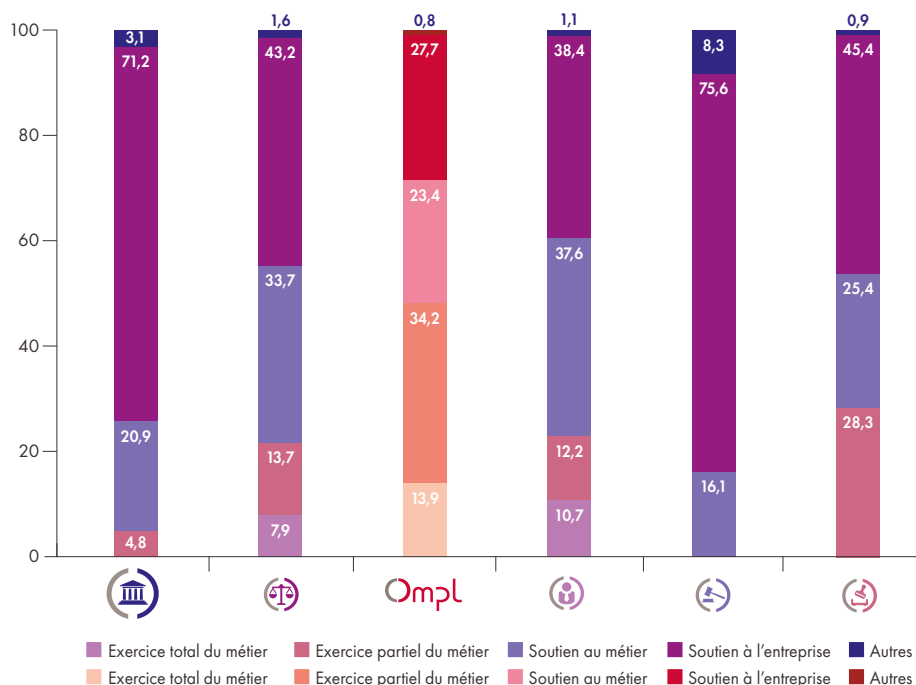
• 71,2 % des salariés de la branche réalisent des tâches venant en soutien à l'activité de l'entreprise. Elles concernent tous les domaines permettant le fonctionnement de la structure entrepreneuriale (accueil, tâches administratives, etc.).

Au niveau du secteur, 43,2 % des effectifs, ce type de métier est sous-représenté.

• Le deuxième type de métier le plus fréquent, le soutien au métier (20,9 %), concerne l'accomplissement de tâches venant en soutien direct de l'activité libérale de l'entreprise. Elles permettent de fluidifier l'exercice du cœur de métier.

Au niveau du secteur, 33,7 % des effectifs, ce type de métier est plus fréquent.

Répartition des salariés par type de métier (%)



Source : Insee, DSN, 2021.



MÉTIERS GENRÉS

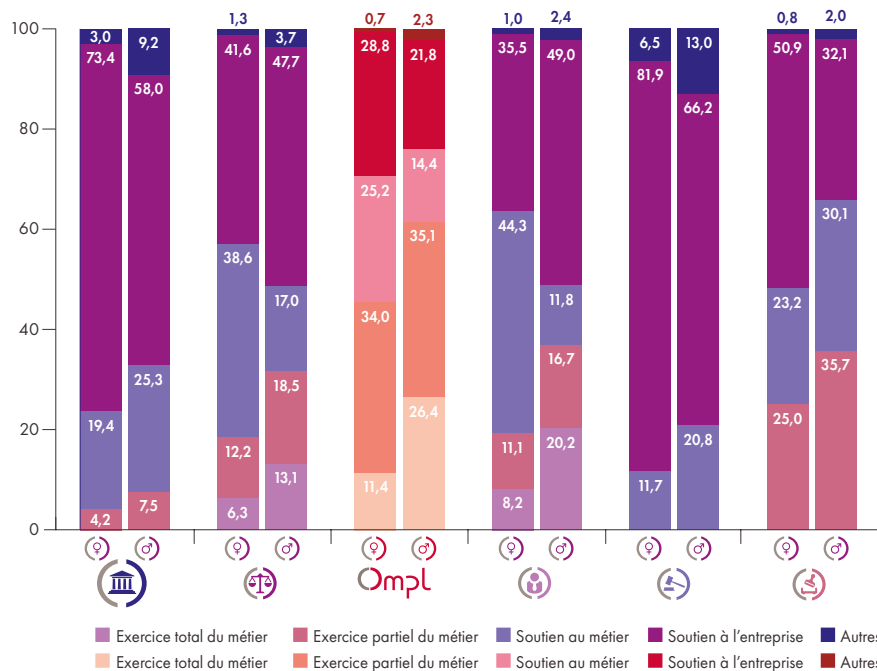
• Au sein de la branche, les emplois centrés sur le soutien à l'entreprise sont les plus fréquents (71,2 %) mais une influence du genre est observée. Ce type de métier est exercé par 73,4 % des femmes contre 58 % des hommes, soit un écart de 15,4 points.

Le soutien au métier rassemble 19,4 % des femmes contre 25,3 % des hommes, ce qui implique un écart de 5,9 points.

• Au niveau du secteur, le différentiel est moins marqué pour les emplois venant en soutien à la structure entrepreneuriale (6,1 points), 41,6 % des femmes et 47,7 % des hommes.

Le soutien au métier est caractérisé par un différentiel de 21,6 points, nettement plus important que celui de la branche. Il regroupe 38,6 % des femmes contre 17 % des hommes.

Répartition des salariés par type de métier et genre (%)



Source : Insee, DSN, 2021.



FORTES SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

La répartition des salariés par catégorie sociale varie de manière notable d'une région à l'autre. Ainsi, la part des employés est maximale pour les Hauts-de-France (82,1 %) mais son minimum est atteint pour la Provence-Alpes-Côte d'Azur (66,1 %).

Répartition des salariés par catégorie sociale et région (%)

Régions	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	ND
Auvergne-Rhône-Alpes	8,2	15,0	76,6	ND	0,2
Bourgogne-Franche-Comté	12,3	10,5	77,2	0,0	0,0
Bretagne	15,9	14,4	68,9	ND	0,8
Centre-Val de Loire	7,3	15,5	76,4	ND	0,9
Corse	0,0	0,0	80,0	ND	20,0
DOM regroupés	14,1	10,1	73,7	ND	2,0
Grand Est	6,0	13,9	79,8	ND	0,4
Hauts-de-France	10,0	8,0	82,1	0,0	0,0
Île-de-France	20,8	9,3	68,8	1,1	0,0
Normandie	12,6	6,3	79,5	ND	1,6
Nouvelle-Aquitaine	8,6	10,7	79,3	ND	1,4
Occitanie	13,1	11,7	72,8	2,4	0,0
Pays de la Loire	10,1	10,1	79,9	0,0	0,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	14,0	17,8	66,1	2,0	0,0
	13,1	11,8	74,1	1,0	0,0
	29,1	13,5	51,2	6,2	0,0
	19,5	33,5	42,0	5,1	0,0

Source : Insee, DSN, 2021.

ND : non déterminé pour cause de secret statistique.